

CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD RESIDENCE AUBRY - LE THEIL DE BRETAGNE

FEVRIER 2022

TABLEAUX DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

TABLEAU 1 : SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS

Thématique	N° Prescription <i>(N° Ecart et/ou remarques)</i>	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Gouvernance	Prescription 3 (Ecart n°3)	Lancer une réflexion portant sur l'augmentation nécessaire du temps de travail du médecin coordonnateur afin de l'adapter au nombre de résidents accueillis, dans le respect de la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Le cas échéant, contrat ou avenant au contrat de travail du médecin coordonnateur

TABLEAU 2 : SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS

Thématique	N° Recommandation <i>(N° Remarque)</i>	Contenu
Gouvernance	Recommandation 1 (Remarque n°1)	Mettre en place des réunions régulières de l'équipe de direction de l'EHPAD.
Gouvernance	Recommandation 2 (Remarque n°2)	Elaborer une fiche de poste nominative pour la cadre de santé afin de fixer clairement les missions de celle-ci.